Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212902480-20251211-D202560-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE SAINT-FRÉGANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 11 décembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-FRÉGANT, dûment convoqué le 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Cécile GALLIOU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12 (quorum suivant l'article L.2121-17 du CGCT : 7)

NOM	PRENOM	PRESENT	ABSENT	Pouvoir donné à (article L 2121-20, applicable en vertu de l'article L 5211-1 du CGCT)
ABIVEN	David		x	Pouvoir à Cécile GALLIOU
BIANEIS	Sandra	x		
BORDET	Cédric	x		
CALONNEC	Gwénaëlle	x		
CORLOSQUET	Carine		x	Pouvoir à Sandra BIANEIS
COUET	Gilles	x		
GALLIOU	Cécile	x		
LAMARRE	Didier	x		
PERROS	David		x	
PLANTEC	Laurent	x		
SALAUN	Agnès	x		
SOREL	Anne-Claire	x		

Secrétaire de séance : CALONNEC Gwénaëlle

N°2025/60

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2025

Classification : institutions et vie politique
Date de publication de la présente délibération : 17/12/2025

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 2 octobre 2025 qui a été transmis par voie électronique le 4 décembre 2025.

Décision : Approbation à l'unanimité

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

Le Maire
Cécile GALLIOU

La Secrétaire de séance
Gwénaëlle CALONNEC

MAIRIE de SAINT-FREGANT 29 (Finistère)